CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

BELŒIL, 16 MARS, 1873.

MESSIEURS ET CHERS COLLABORATEURS,

Les graves affaires qui l'ont conduit à Rome, et qui sembleraient devoir être plus que suffisantes pour absorber son temps et ses soins, n'ont pas empêché notre digne Métropolitain de s'occuper du devoir important qu'il a à remplir cette année envers sa Province Ecclésiastique, celui de convoquer et tenir un Concile.

Pour se conformer à la loi établie par le Saint Concile de Trente, en vertu de laquelle le Concile Provincial doit avoir lieu tous les trois ans, les Pères du quatrième Concile de Québec, tenu au printemps de 1868, avaient décidé par un décret promulgué en la dernière session, qu'un nouveau Concile serait célébré en 1871. Mais l'assez longue absence que durent faire les Evêques pour se rendre au Concile du Vatican; la mort de l'illustre et vénérable Mgr. C. F. Baillargeon, Archevêque de Québec, arrivée au mois d'octobre 1870; et par suite de cette mort, la vacance du siége métropolitain qui ne fut rempli que le 19 mars 1871, par la consécration et la prise de possession de Mgr. l'Archevêque actuel, devinrent autant de raisons qui engagèrent les Evêques de la Province à demander au Saint Siége la permission de remettre au printemps de 1873 le Concile indiqué, comme rapporté ci-haut, en la dernière session de celui de 1868. Le Très Saint Père accéda volontiers à ce vœu des Evêques, que le nouveau Métropolitain Lui soumettait quelque jours après sa Consécration.

Par Lettres datées de Rome, hors de la porte Flaminienne, le jour de l'Epiphanie de la présente année, adressées à tous les Evêques de la Province qui les ont dernièrement reçues par l'entremise de Monsieur l'Administrateur de l'Archidiocèse, Sa Grâce Mgr. l'Archevêque de Québec a indiqué et convoqué selon les formes canoniques ordinaires, et en conformité à ce que ci-dessus exposé, un Concile Provincial qu'il ouvrira en son Eglise Métropolitaine, Dimanche le 18 mai prochain, et qu'il continuera aussi longtemps que pourront l'exiger les sujets ou matières dont il y devra être traité; et par ces Lettres il est enjoint à tous les Evêques Suffragans, ainsi qu'à tous autres qui en vertu du droit ou de la coutume sont tenus d'y assister, de comparaître en personne à ce Concile; ou s'ils en sont empêchés par quelque valable excuse, de s'y faire représenter par des procureurs par eux légalement élus.

Toujours les approches de la célébration d'un Concile constituent une époque pleine du plus haut intérêt pour le Clergé de la Province, et pour tous les fidèles qui ont à cœur l'honneur de la religion, la gloire et la prospérité de l'Eglise. Mais l'état manifeste d'agitation et de division, dans lequel notre Province de Québec, de tout temps si calme et si unie, se trouve en ce moment plongée, à propos de questions qui sans tenir à la foi ni aux mœurs n'en ont pas moins une très grande importance au point de vue religieux et national, rattache nécessairement à la célébration de notre prochain Concile l'idée d'un événement d'une gravité et d'une portée bien plus qu'ordinaires à ces sortes d'assemblées, dont le caractère et la mission sont néanmoins déjà si relevés aux yeux de la foi! Ne sont-elles pas en effet la ressource la plus certaine et la plus efficace, que dans tous les temps l'Eglise aît cru devoir employer contre les crises plus ou moins violentes que les sociétés chrétiennes se trouvent quelquefois exposées à subir? Et il faut bien avouer que l'Eglise du Canada n'a pas encor u des jours comme ceux qu'elle traverse en ce moment!!

Ce sera sans doute pour vous, Messieurs et Chers Collaborateurs, un motif tout spécial d'adresser vous-mêmes, et de presser les fidèles confiés à vos soins d'adresser avec vous au Ciel des supplications bien ardentes pour qu'il daigne verser ses grâces et ses lumières les plus abondantes sur le Concile, afin qu'inspiré en toute chose par l'Esprit de vérité et de charité, il puisse par la prudence et la sagesse de ses conseils et de ses mesures pourvoir à tous les intérêts menacés de la Religion, et porter le calme et le repos dans les esprits et dans les cœurs, qui sentent partout un si grand besoin de tranquillité et de paix!

Il est vrai que depuis quelque temps les esprits et les cœurs se tiennent tournés vers Rome d'où ils attendent plus que du Concile, cette tranquillité et cette paix qu'ils appellent de tous leurs vœux : et il est même permis d'espérer qu'au jour auquel se fera l'ouverture du Concile, déjà toutes les parties de notre chère Eglise du Canada, seront dans la paix et dans la joie, s'il est vrai comme l'ont dit quelques journaux du pays, que le Saint-Siège doive ces jours-ci même, prononcer un jugement définitif dans les affaires qui lui ont été référées et soumises, et dont c'est pour moi une véritable amertume d'avoir ici à faire mention.

Ce qu'il y a de bien certain, c'est que vû les dispositions éminemment catholiques qu'il est impossible de ne pas reconnaître aux parties engagées dans les luttes auxquelles je fais allusion, les flots de notre agitation s'abaisseront sans résistance à la parole décisive du Chef de l'Eglise, comme autrefois les flots de la mer soulevée et boulversée se calmaient docilement et en un instant, à la voix du Divin Maître commandant aux vents et à la tempête !! Et n'importe à quel jour arrive le jugement du Saint-Siége, nous pouvons d'avance jouir de l'immense consolation qu'il y aura à entendre de toutes les parties de la Province Clergé et Fidèles s'écrier dans une harmonie parfaite des cœurs et des âmes : *Roma locuta est ; causa finita est !* Et réunis dans les sentiments de la charité aussi bien que de la foi, tous rivaliseront d'un saint zèle pour travailler avec une ardeur soutenue par l'espérance, à relever les ruines accumulées par les malheurs des dernières années, et à rendre à notre modeste et petite société catholique le rang de distinction qu'elle avait tenu jusqu'ici dans la grande famille de l'Eglise.

Mais l'espoir de ce magnifique résultat ne peut être appuyé que sur la prière, prière privée, et prière publique !. La prière privée est laissée à la piété et à la dévotion de chacun. Quant à la prière publique voici ce que j'ai cru devoir prescrire et ordonner, et ce que je prescris et ordonne par la présente lettre au Clergé et aux Fidèles, et qui devra être fait et exécuté à compter de la réception de la présente lettre, jusqu'au dimanche dans l'octave de l'Ascension : 1o. Tous les jours où la rubrique permettra de le faire, tout prêtre qui dira la messe dans le diocèse, ajoutera immédiatement après l'oraison ou les oraisons prescrites par les rubriques la collecte du St. Esprit, *Deus qui corda fidélium, etc.*, et continuera à dire en dernier lieu, celle que nous disons maintenant, *pro concordiâ.........servandâ !* 2o tous les dimanches et fêtes d'obligation, immédiatement après la grand'messe ou messe de concours, le prêtre qui aura célébré cette messe, s'étant mis à genoux sur le plus bas degré de l'autel, fera d'abord le signe de la croix, puis récitera à haute voix avec l'assemblée des fidèles,

l'antienne *Veni, Sancte Spiritus, reple, etc.*, avec le verset et le répons accoutumés et l'oraison *Deus, qui corda fidelium, etc.*, puis trois *Pater* et trois *Ave*, et enfin les litanies de la Ste. Vierge avec verset et oraisons, telles que nous les récitons depuis longtemps. 3o. Dans toutes les paroisses et missions, aux fins ordinaires des prières solennelles des Rogations l'on devra adjoindre l'intention particulière d'obtenir par ces prières les grâces et les bénédictions de Dieu sur les travaux du Concile, et le complet retour de l'ordre et de la paix dans notre Province Ecclésiastique. Tous ceux qui étant tenus au Saint Office du Breviaire, n'auront pu assister aux prières publiques des Rogations, offriront à la même intention les litanies des Saints, le psaume et les versets et oraisons qu'ils auront en ce cas à réciter privément. 4o. Dans les Séminaires, les Colléges, les Communautés de femmes et les couvents, tous les jours immédiatement après la prière du soir, l'on récitera à la même intention cinq *Pater* et cinq *Ave*. Je charge Messieurs les Supérieurs, Directeurs ou Chapelains de ces diverses institutions de faire exécuter la présente ordonnance ou injonction.

Aussitôt que possible après la réception de cette lettre, Messieurs les Curés ou autres Prêtres auxquels il appartiendra, devront faire part de ces ordonnances et recommandations aux fidèles confiés à leurs soins, et les exhorter à s'y conformer avec esprit de foi et de piété, en priant avec ferveur aux fins ci-dessus énoncées. Pour les encourager et nous encourager nous-mêmes à prier avec confiance, nous avons ces magnifiques paroles de l'Evangile sur la puissance et l'efficacité de la prière : *Ayez de la foi en Dieu,* disait un jour Notre-Seigneur à ses disciples, qui s'étonnaient qu'un mot de sa divine bouche eût suffi pour dessécher un arbre jusque dans ses racines ! *Oui en vérité je vous dis que quiconque dira à cette montagne, ote toi de là, et te jette dans la mer ! et qui le dira sans hésiter dans son cœur, mais en croyant que tout ce qu'il aura dit arrivera, il le verra arriver en effet. C'est pourquoi je vous dis que quoique ce soit que vous demandiez dans vos prières, croyez que vous l'obtiendrez, et il vous sera accordé.* (Marc XI, 22, 23, 24.) Donc, Messieurs et Chers Collaborateurs, prions bien, et engageons nos chers fidèles à bien prier ! et demeurons assurés que les montagnes de nos embarras et de nos difficultés seront englouties dans la mer sans fond des divines miséricordes ! Et il ne nous restera bientôt plus qu'à acquitter envers Dieu le tribut de notre reconnaissance.

II.

A la suite de cette Lettre vous trouverez l'itinéraire de la Visite Pastorale, qui indique à la fois les paroisses que j'aurai à visiter pendant le cours de la prochaine saison, le jour où j'arriverai, et le temps que je passerai dans chaque paroisse.

Comme vous le remarquerez, au lieu de deux jours que jusqu'ici j'ai généralement consacrés à la Visite, je n'en donne qn'un cette année à presque toutes les paroisses. C'est une nécessité que je regrette, parceque deux jours passés en chaque paroisse étaient déjà un temps assez court pour satisfaire à tous les détails d'une Visite Pastorale, et à l'empressement des fidèles, toujours si avides de recueillir les grâces qu'ils savent que le Premier Pasteur, venant les visiter au nom de Jésus-Christ, laisse partout tomber sur son passage! Mais, vû la célébration du Concile, et la saison avancée à laquelle il me faudra en conséquence nécessairement attendre pour commencer ma tournée, hormis de prolonger la Visite tard en juillet avec le grave inconvénient d'enlever aux travaux des champs un temps des plus précieux, il devient impossible de songer à garder cette année la pratique suivie dans les années passées, de donner deux jours à chaque paroisse.

Messieurs les Curés qui doivent recevoir cette année la Visite, devront lire au prône de la messe paroissiale, le Mandement du 10 mai 1871, par lequel j'ai annoncé une seconde Visite à tout le diocèse, une première fois le second dimanche après Pâques, et une seconde fois le dimanche qui précèdera immédiatement l'arrivée de l'Evêque dans la paroisse. Les prières prescrites par la présente Lettre remplaceront jusqu'à la clôture du Concile provincial les *cinq Pater et les cinq Ave* prescrits par le 2o du dispositif de ce Mandement; et à compter du dimanche dans l'octave de l'ascension, l'on devra se conformer à ce 2o, et réciter les prières qui y sont ordonnées.

Quoiqu'il soit bien évident qu'il ne sera guère possible de presser cette année la paroisse de se présenter en masse pour gagner l'indulgence de la Visite, à raison du temps si court qni y sera consacré, Messieurs les Curés ne se feront pas moins pour cela un devoir d'exhorter leurs paroissiens à venir à l'église prier avec le Premier Pasteur, et recevoir ses avis et ses bénédictions. L'Evêque par la Visite Pastorale continue spécialement le ministère de dévoument que Notre-Seigneur Jésus-Christ s'est surtout appliqué à remplir pendant le cours de sa prédication évangélique, dont il consacra les trois années toutes entières à parcourir les villes et les bourgades de la Judée, y répandant les bienfaits de toute sorte! L'Evêque est en effet le véritable successeur de ceux auxquels le Divin Sauveur a dit: *Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie!!* L'esprit de foi et de piété peut tirer de ces grandes paroles des réflexions auxquelles nos bons fidèles ne seraient point insensibles.

D'ailleurs l'Evêque est un père: St. Paul, ce modèle incomparable de tous les Evêques, parlant à ses chers Galates, va même jusqu'à employer une ex-

pression des plus énergiques (*filioli, quos iterum parturio*) pour s'attribuer à leur égard la qualité de mère ! A ce titre, ou si l'on veut à ces titres, l'Evêque doit aimer à voir et à rencontrer dans sa Visite les fidèles confiés à sa sollicitude pastorale, soit pour leur témoigner son contentement et sa joie, en leur disant comme St. Jean à ses disciples, *qu'il n'a pas de plus grand bonheur que d'entendre dire que ses enfants marchent dans les voies de la vérité et du devoir*, ou s'ils s'étaient écartés de ces voies du salut, pour les presser d'y rentrer, en les reprenant et les corrigeant, au risque même de les contrister: car si sa charité parvient à les toucher et à les ramener à Dieu, il est content et heureux de pouvoir leur dire comme St. Paul aux Corinthiens, qu'il se réjouit, non pas de ce qu'il les a contristés, mais de ce qu'en les contristant il les a poussés à la pénitence ; et que par conséquent il les a contristés selon Dieu et ne leur a fait que du bien ! Ah quelle est douce, cette jouissance de la tendresse et de l'affection d'un père, ou d'une mère, qui encourage et bénit ses enfants dans l'amour et la pratique du bien ; ou qui par les avertissements de sa tendresse et de son dévoument réussit à les remettre dans le sentier de la vertu ?

Je laisse à votre zèle, bons et dignes Curés, qui n'avez su jusqu'ici rien épargner pour faire de l'occasion de la Visite Pastorale un moment de doux repos et de bonheur pour votre Evêque, le soin de disposer toutes choses pour qu'il en arrive ainsi pour moi ; et que malgré sa brièveté, la Visite de cette année soit encore une source abondante de consolations pour vous, pour moi, et pour vos chers et bien-aimés paroissiens.

Je n'ai qu'un mot à ajouter pour vous encourager dans le travail quelquefois assez pénible, qu'il faut se donner pour bien préparer aux grâces de la Confirmation les personnes qui n'ont pas encore reçu ce grand sacrement ; et leur faire bien comprendre et gouter le puissant secours qu'elles en peuvent retirer, pour combattre et vaincre en parfaits chrétiens et véritables soldats de Jésus-Christ, le démon, le monde, la chair et les passions ; et marcher de victoire en victoire jusqu'au grand triomphe de la bienheureuse éternité ! Que tous comprennent bien surtout, qu'on ne reçoit qu'une fois en sa vie ce sacrement qui donne à l'âme l'Esprit-Saint avec l'abondance de ses grâces ! Et tous se prépareront à le recevoir avec les dispositions requises ! !

III.

Je crois devoir compléter ici ce que j'avais à vous dire à propos du Concile, en vous priant de me faire vos observations et suggestions sur tout ce qui

pourrait tenir à l'ordre et la discipline dans le diocèse, et sur quoi il serait de mon devoir d'attirer l'attention des Pères du Concile, ou même de provoquer quelque mesure conciliaire. Je sens qu'il est plus que possible qu'il échappe à ma vigilance bien des choses qui reclameraient les soins de ma sollicitude pastorale. Avec la meilleure volonté du monde, je ne puis tout voir ni tout entendre: c'est à vos yeux et à vos oreilles de venir au secours de ma faiblesse et de mon insuffisance. Vous êtes pasteurs à la place de votre Evêque: et tous vous partagez largement sa responsabilité, sinon par rapport au troupeau tout entier, du moins relativement aux brebis spécialement commises à votre garde. Le service que je reclame ici de vous, Messieurs et chers Collaborateurs, fait donc comme partie de la mission que vous avez à remplir. Veuillez vous acquitter, s'il y a lieu, par des remarques ou suggestions que vous devrez me communiquer par écrit, du devoir de circonstance sur lequel j'appelle ici votre attention. Unissons nos efforts pour empêcher l'ivraie, les ronces ou les épines de pousser et de croître dans le champ que le Père de Famille a daigné confier à notre travail commun. Si par défaut d'entente, nous ne mettions pas assez d'ordre dans notre culture, et que les germes précieux de grâce et de salut qu'il y avait plantés, allassent périr sans avoir produit la riche moisson d'âmes qu'il en attendait, nous perdrions assurément droit à la récompense réservée à l'ouvrier soigneux et fidèle! Nous n'aurons point à redouter ce mécompte qui serait un malheur infini, si en travaillant nous savons toujours nous rappeler que l'union donne la force et assure le succès! Que Dieu soit assez bon et assez miséricordieux pour nous faire la grâce de nous animer tous en toute chose de dispositions conformes à cette incontestable vérité: et que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ demeure toujours avec votre esprit, mes Frères! *Gratia Domini Nostri Jesu Christi cum spiritu vestro, fratres! Amen.* (Gal. vi. 18.)

IV.

Je conclus, Messiers et Chers Collaborateurs, en exprimant l'espoir que la présente Lettre vous arrivera un peu moins disgraciée que ma dernière Circulaire, rendue à peine intelligible par les nombreuses et grosses fautes avec lesquelles elle était sortie de la presse. Je vous dois des excuses que je vous prie d'agréer ici, pour vous avoir adressé un document d'une telle importance, si négligemment imprimé. Il est vrai que sous le rapport de l'impression, j'ai rarement eu la satisfaction de vous présenter quelque chose de bien acceptable! Heureux, si ce défaut ajouté à tant d'autres que vous ne pouvez manquer de découvrir en tous mes documents épiscopaux, m'est devenu un nouveau motif de m'humilier!

Il ne sera peut-être pas tout à fait inutile de vous dire ici qu'il y a erreur d'indication dans les deux textes de la Sainte-Ecriture qui sont donnés comme étude pour la première Conférence. Le premier est d'Ezéchiel, chapitre et verset indiqués. Le second, de la Première Epitre aux Corinthiens, chap. 15, v. 50.

Veuillez accepter, Messieurs et Chers Collaborateurs, l'assurance de mon dévouement et de mon affection, m'accorder quelque souvenir dans vos bonnes prières, et me croire en Jésus, Marie et Joseph,

Votre très humble serviteur,

† C. Ev. de St. Hyacinthe.

ITINÉRAIRE DE LA VISITE POUR 1873.

La Présentation	1, 2	juin
St. Barnabé	2, 3	"
St. Jude	3, 4	"
St. Aimé	4, 5, 6	"
St. Marcel	6, 7	"
St. Hugues	7, 8, 9	"
Ste. Hélène	9, 10	"
St. Ephrem	10, 11, 12	"
St. Liboire	12, 13	"
St.Simon	13, 14	"
Ste. Rosalie	14, 15	"
St. Dominique	15, 16, 17	"
St. Valérien	17, 18	"
Ste. Cécile	18, 19, 20	"
St. Pie	20, 21, 22	"
St. Paul	22, 23	"
L'Ange-Gardien	23, 24	"
St. Césaire	24, 25, 26	"
St. Damase	26, 27	"
N.-D., de St. Hyacinthe	27, 28	"
Cathédrale	28	"